

Pourquoi faut-il préserver ces boisements ?

A l'interface entre l'eau et la terre, les boisements de bords de cours d'eau, également appelés boisements « rivulaires », forment des corridors écologiques et remplissent de nombreuses fonctions. Leur fonctionnement est intimement lié à la rivière et ils s'intègrent ainsi dans un écosystème propre à de nombreuses espèces végétales ou animales. Aujourd'hui ces milieux portent différents enjeux, à la fois économiques et écologiques, et méritent donc notre attention.

Ils jouent un rôle de protection contre les inondations et les phénomènes d'érosion

Ils agissent comme « frein dynamique » face à une crue, en limitant la vitesse d'écoulement des eaux, sa force et ses impacts. Ce rôle qu'ils jouent leur a donné le nom de « boisements écrêteurs de crue ». En outre, grâce à leur système racinaire, ils maintiennent les sols et limitent les pertes causées par le ruissellement et l'érosion des berges.



Ce sont des milieux naturels abritant une biodiversité riche et parfois spécifique

A cheval entre deux milieux physiques distincts, l'eau et la terre, ces boisements abritent de nombreuses espèces telle que l'emblématique loutre d'Europe ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux. Cette biodiversité riche est menacée par la fragmentation des milieux que causent les activités humaines. Les enjeux tiennent à la fois dans leur protection et leur restauration.



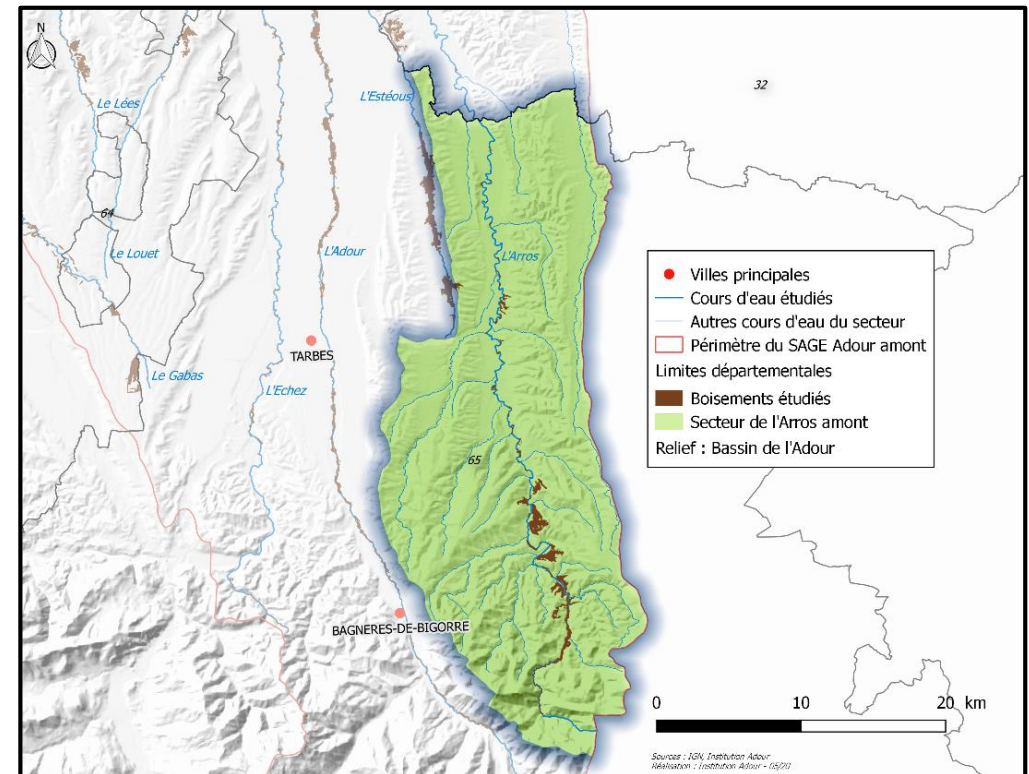
Par leur exploitation / valorisation, ils font partie intégrante de l'économie du territoire

Le développement du bois énergie dans le cadre de la transition énergétique engendre un besoin en ressource auquel les boisements rivulaires répondent de plus en plus. Ici, l'enjeu concerne principalement la conciliation des activités sylvicoles et des méthodes de gestion des milieux rivulaires.



Le sous-bassin :

Prenant sa source dans la forêt des Baronnies à Esparros (65), l'Arros se jette dans l'Adour à Izotges (32), après un périple de près de 131 km. L'Arros est un cours d'eau encaissé, bordé par des bois de versants, notamment sur sa partie amont. Il compte de potentiels boisements alluviaux proche de la confluence, sur le secteur aval, mais aucun sur la partie amont. Pour des raisons pratiques, l'Arros amont et aval sont ici délimités par les frontières administratives des deux départements que le cours d'eau traverse (Hautes-Pyrénées et Gers). La majeure partie du cours d'eau ne présente que de petits boisements relictuels, de longs linéaires de ripisylve voire une absence nette de végétation. Bien que cela soit en partie dû au profil du cours d'eau ainsi qu'à l'activité économique principale (agriculture), il est important de définir des modes de gestion adaptés pour la végétation rivulaire de ce territoire, au regard des enjeux qu'ils porte.



Les boisements rivulaires du sous-bassin de l'Arros amont

Analyse du risque inondation :

Le secteur amont de l'Arros compte peu d'enjeux humains exposés au risque inondation. Sur la plupart des zones à risque, des systèmes de protection par remplissage de casiers ont été mis en place. Le rôle d'écrêteur de crue des boisements rivulaires a donc un intérêt limité sur ce secteur. Il faut également considérer le profil topographique du cours d'eau, assez encaissé : cela provoque un enfoncement de la nappe alluviale, ce qui rend les sols moins humides et donc moins favorable au développement de ce type de boisements.

Cet encaissement est par ailleurs plus fortement marqué entre la source de l'Arros et sa confluence avec le ruisseau de Bidaudos, à Bonnemazon. Sur ce secteur, les crues sont de type torrentiel et peuvent occasionner des débordements à la suite d'orages de montagne importants. Là, le caractère rivulaire de la végétation se limite aux abords directs des berges et leur capacité de ralentissement des vitesses d'écoulement est plus importante.

Analyse des enjeux d'érosion :

Le bassin de l'Arros est concerné par l'érosion des terrains agricoles, en particulier au printemps, avant le développement des cultures. Mais ce constat n'est pas général car beaucoup de prairies permanentes sont également présentes sur le secteur amont. Pour lutter contre ce phénomène, la reconstitution de haies ou de petits boisements est un moyen efficace. Outre leur capacité à retenir les sols, ces espaces végétalisés restent valorisables grâce à la vente du bois produit. L'adaptation progressive de certaines pratiques agricoles constitue donc un enjeu pour l'avenir de ce territoire, afin de répondre aux problématiques actuelles et anticiper les besoins pour demain.

Il convient par ailleurs de souligner que le risque d'érosion ne se concentre pas nécessairement le long de l'Arros et touche l'ensemble de son bassin versant, petit chevelu hydrographique compris. Les épisodes de crues torrentielles sur ces petits cours d'eau ont des impacts non-négligeables sur les sols dans les zones de coteaux.

Activité de la filière bois :

Les plantations recensées dans le cadre de cette démarche sont peu nombreuses sur ce secteur : quelques peupleraies à Clarac et Tournay et d'autres types de plantations à Bordes. La demande en bois énergie est en revanche en constante augmentation et découle du développement de la filière en Occitanie. Reconstituer des boisements en bord de cours d'eau et entretenir le réseau existant peut donc répondre à plusieurs objectifs sur ce territoire : lutter contre l'érosion et répondre à la demande énergétique. Les boisements qui bordent les petits affluents constituent également une source potentielle d'approvisionnement. Leur entretien régulier répondrait par ailleurs aux besoins des gestionnaires de bord de cours d'eau.



L'Arros à Saint-Sever-de-Rustan

Enjeux écologiques du sous-bassin :

Aucun boisement strictement rivulaire n'ayant été recensé sur ce secteur (uniquement des bandes arbustives étroites - la ripisylve - et des boisements de coteaux), aucun enjeu spécifique à ces types de milieux n'a été relevé ici. Néanmoins, certains habitats remarquables sont connus et devront rester surveillés car leur préservation n'est pas compatible avec certains usages, comme la « petite Amazonie » qui abrite la source de l'Arros à Asque.

De plus, un certain nombre d'espèces d'intérêt patrimonial, habituées des milieux humides, sont présentes sur ce tronçon : la loutre d'Europe, notamment sur la partie aval, ainsi que plusieurs espèces d'oiseaux et de chauves-souris.

Bien qu'il ne s'agisse pas de boisements rivulaires, il convient de relever l'existence de forêts anciennes sur le bassin versant, notamment une tillaie de ravin proche de la source. Ces forêts, qui évoluent librement depuis plusieurs siècles, sont des réservoirs de biodiversité devant être préservées de toute action de coupe.



Vous cherchez des informations complémentaires ou plus précises ? Des outils sont à votre disposition !

Les atlas cartographiques de la démarche, déclinés par type d'enjeu :

- Localisation et typologie des boisements rivulaires → 1 atlas
- Inondation → 2 atlas
- Erosion → 1 atlas
- Biodiversité → 2 atlas



Disponibles en téléchargement sur :
www.institution-adour.fr

Des professionnels et experts sont également là pour vous conseiller !

Gestion forestière : CRPF (forêts privées) et ONF (forêts publiques)

Connaissance, conseil et sensibilisation : Arbres et Paysages 65, CBNPMP, CEN-MP, CPIE 65

Gestion de la rivière et de ses enjeux : SMAA (syndicat mixte de l'Adour amont)

Travaux : Services de l'état - DDT 65

